



DECRET D/2024/ 0712 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2024/007/CNT DU 07
FEVRIER 2024**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Charte de la Transition,
Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021,
Vu le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité,

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2024/007/CNT du 07 février 2024 portant Orientation Agricole en République de Guinée.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 25 MAI 2024

Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA

